

**DÉCLARATION LIMINAIRE AU COMITÉ d'HYGIENE, de SECURITE
et des CONDITIONS de TRAVAIL du jeudi 8 novembre 2018**



Monsieur le Directeur,

Il y a presque un an, lors du CHSCT du 7 décembre 2017, Force Ouvrière vous a rappelé que votre personnel était en souffrance par manque de moyen humain « moins de personnels pour une charge de travail identique ».

Ce jour-là, Force Ouvrière vous a aussi rappelé que, lors du passage le 12 mai 2017 de la Directrice des Infrastructures de Transport, au sein de notre service, celle-ci nous a dit : « *on ne peut pas réduire les effectifs et espérer continuer à remplir nos missions* ».

Force Ouvrière a affirmé à ce CHSCT du 7 décembre 2017 que **la privatisation des routes nationales est « en marche »** et que les interrogations des agents concernant leur devenir restent d'actualités.

--0--

Aujourd’hui jeudi 8 novembre 2018, au CHSCT de la DIR-Est, Force Ouvrière peut vous affirmer que **la casse du service public** n'est plus « en marche » ; mais a bien commencée.

Force Ouvrière peut vous affirmer que le bouton déclencheur pour démanteler notre service a été activé par la création de la collectivité européenne d'Alsace.

En effet, une déclaration commune a été signée en date du **29 octobre 2018** entre le Premier Ministre Édouard Philippe et le Président du Conseil régional du Grand Est.

Celle-ci précise :

- que la collectivité Alsace bénéficiera d'un transfert de l'autoroute A35 et de toutes les routes nationales non concédées des deux départements constitués du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, représentant plus de 300 km. La collectivité possède d'évidence la taille critique et la technicité pour intégrer les routes nationales dans le réseau départemental qui en compte plusieurs milliers, au titre de sa compétence voirie.
- que l'Eurométropole de Strasbourg pourra se voir confier, à sa demande, notamment la partie actuelle de l'autoroute A35 qui traverse son territoire, et qui pourra alors être requalifiée en voirie urbaine après la mise en service du Grand Contournement Ouest (GCO).



Pour faire simple :

Les trois CEI(s) du district de Mulhouse (Rixheim, Sainte-Croix-en-Plaine et Fellering) et les deux CEI(s) du district de Strasbourg (Ebersheim et Soufflenheim) seront sous la coupe de la nouvelle collectivité européenne d'Alsace.

Le CEI de Strasbourg intégrera l'Eurométropole de Strasbourg.

Que vont devenir les autres sites alsaciens de la DIR-Est ? (Division d'Exploitation de Strasbourg, District de Strasbourg, C.I.S.G.T. Gutenberg et le site de Brunstatt du SIR AFC).

Quelques chiffres :

- 12 services impactés par cette restructuration
- 180 agents (tous grades confondus) impactés par cette restructuration

Pour faire encore plus simple :

C'est l'éclatement de notre service et la fin de la DIR-Est.

--O--

Le 31 octobre 2018, tous les agents de notre service ont été destinataires sur leur boîte mail de votre message qui confirme bien nos dires, craintes et inquiétudes.

Dans ce mail d'ailleurs où vous semblez si confiant.....vous nous précisez qu'on peut toutefois estimer aujourd'hui que la démarche prendra du temps.

Inquiétudes et craintes confirmées pour Force Ouvrière

Comment continuer à vous croire.....

Le vendredi 2 novembre 2018, soit **seulement** quatre jours après la signature de l'accord de la collectivité européenne d'Alsace, le district et CEI de Strasbourg ont eu la visite des « hautes sphères » de l'Eurométropole de Strasbourg. Personne n'avait été prévenu dans notre service !

Cherchez l'erreur.



Que vont devenir les autres services de la DIR hors division d'exploitation de Strasbourg ?

Il semblerait que le président de la Moselle, M.Patrick Weiten envisage fortement de demander les mêmes compétences si l'Alsace les obtient : article du Républicain Lorrain du 08 septembre 2018.

Il semblerait également que le tronçon d'A31 entre Thionville et la frontière Luxembourgeoise soit mise sous concession.

Pour mémoire, nous avons des agents avec leur famille qui sont logés au sein de notre service, et en particulier dans les CEI « Alsaciens ».

Avez-vous pensé à l'avenir de ces familles ?

Nous pouvons vous assurer, M le Directeur, que Force Ouvrière de la DIR-Est sera très vigilant quant aux moyens que l'administration va déployer pour essayer de « positiver cette situation ».

--o--

Le Directeur Général des Infrastructures et de la Mer (DGITM), M.Poupard, aurait dû visiter la DIR-Est le 19 octobre dernier. Cette visite a été annulée à la dernière minute.

Force Ouvrière souhaitait lui faire part de nos interrogations.

Nous profitons donc de ce CHSCT pour lui adresser ce message :

Monsieur le Directeur Général,

Suite aux Assises de la Mobilité du 13 décembre 2017, vous nous avez affirmé qu'il fallait créer une nouvelle structure, qu'en effet il fallait trouver de nouvelles ressources de financement pour entretenir le réseau routier....par exemple le péage urbain ou l'écotaxe...afin que cet établissement public puisse être autonome financièrement !

Pourquoi créer un établissement public ou des collectivités quand cette ressource pourrait être affectée directement à l'AFITF comme était prévue avec l'écotaxe ?

De notre côté, Force Ouvrière vous dresse le bilan de la situation de notre service :

- disparition annoncée d'un CEI par an (soit 20 agents)
- effet désastreux de la réforme PPCR pour le fonctionnement des CEI(s)
- non tenu des engagements du ministère à reclasser l'ensemble des chefs d'équipe encadrants à C3

- non paiement des intérimés depuis mars 2018
- baisse des moyens de fonctionnement notamment pour l'entretien courant des chaussées, le renouvellement du matériel, l'entretien des bâtiments...
- augmentation des inaptitudes liées à la pénibilité du travail, au vieillissement des agents et au manque de renouvellement de personnel

Ces dernières années les différentes réformes nous ont affaibli, et nous sommes aujourd’hui obligés d’évoluer dans un système instable, flou sans lendemain...

Tout cela exerce sur vos personnels une grande pression et un mal-être que vous ne pouvez plus ignorer.

En effet, vous êtes face à une communauté routière qui s'est réformée, qui s'est battue, et qui se bat encore pour maintenir ses outils de travail et pour assurer au mieux ses missions de service public.

Mais nous, nous sommes devant à une administration qui ne jurent que par ses baisses d'ETP(s) peu importe ce qu'il se passe sur le terrain et peu importe ce que ses services lui font remonter.

Comment peut-on interpréter ces nouvelles baisses d'effectifs et de moyens?

Est-ce un moyen de nous mettre en difficulté ?

Si tel est le cas, c'est réussi !



Monsieur le DGITM votre devoir est de nous défendre et de faire en sorte de nous donner les moyens d’assurer nos missions.

Le constat est, qu'aujourd'hui, vos agents sont à bout de souffle. Il devient difficile, pour nous, de gérer le quotidien !

Nous sommes constamment en flux tendu et à la moindre absence / maladie / inaptitude nous devons déroger et réduire les niveaux de service.

Cette année lors de la viabilité hivernale les choses pourront alors vite devenir très compliquées.

Les semaines d'astreintes consécutives deviennent l'habitude. Aujourd'hui certains chefs d'équipe sont pris par leur mission d'exploitation 126 jours par an. **PLUS D'UN JOUR SUR 3 !!!** Vous rendez vous compte de ce que cela représente pour la vie de vos agents ?

Nous sommes dubitatifs... Vos agents ne peuvent plus renouveler leur matériel et pire constatent impuissant que celui-ci disparaît au fur et à mesure des réformes...alors même qu'on devrait se moderniser avec un matériel plus sécurisé.... Comme celui utilisé sur les autoroutes privées .

Il n'est plus possible de faire la même chose avec moins. Cela fait 10 ans que les DIRs cherchent à faire mieux avec moins, nous avons atteint la ligne rouge. Comment pouvons-nous continuer à appliquer la même politique nationale d'entretien du réseau routier ?

Les transports du quotidien c'est bien nous !! Qu'attend-t-on pour investir dedans ? Un nouvel audit du réseau routier national?

Un audit qui constatera comme les deux derniers (celui du bureau d'étude Suisse et celui du CGEDD) que les DIR(s) assurent l'entretien de leur réseau de manière plus efficiente que les sociétés d'autoroute privées tout en supportant un plus grand trafic !!!!

Ces réformes et baisses d'effectifs sont donc totalement incompréhensibles. Alors même que les sociétés d'autoroute recrutent et augmentent le montant des péages vous baissez les effectifs et vous diminuez les crédits de fonctionnement....Si l'objectif est bien de rendre un service public de qualité à l'usager vous vous trompez de cap !

En revanche, si l'objectif est de faire en sorte que les DIRs ne soient plus en capacité d'assurer le service

public pour lequel elles existent vous êtes sur le bon chemin !! Ce chemin qui permettra, in fine, de créer un nouvel établissement et de privatiser l'entretien et l'exploitation des routes nationales.

Force ouvrière ne laissera pas faire cette démolition et se battrra pour maintenir un service public routier gratuit, géré par l'État et entretenu par ses fonctionnaires, c'est pourquoi :

- Nous exigeons la fin des réductions d'effectif et un véritable plan d'investissement sur le réseau routier national. Ce plan d'investissement doit permettre l'augmentation des moyens humains et matériels dès à présent afin que les personnels puissent accomplir dignement et en toute sécurité leurs missions. Il n'est pas sérieux de promettre une augmentation sensible des crédits d'investissement si vous ne mettez pas en face les effectifs qui géreront dans l'intérêt général l'utilisation optimale de ces nouveaux crédits.
- Nous exigeons la refonte du classement des CEI(s) de la DIRE qui compte tenu des augmentations de trafic ne sont plus en adéquation avec les missions des agents. Ce reclassement déjà effectué à la DIR Nord permettra également de reconnaître le travail réalisé par vos agents d'exploitation en première ligne sur le terrain.
- Nous exigeons la sanctuarisation des crédits de fonctionnement des DIR(s) à leur niveau de 2007 permettant ainsi à vos agents de travailler dans des bonnes conditions

Cette déclaration a été lue au CTM du mercredi 07 novembre 2018, et donnée en main propre à l'administration.

Nous vous remercions de votre attention.

Les représentants **Force Ouvrière** au CHSCT de la DIR-Est